



Augmentation du SNB

La proposition des employeurs est toujours inacceptable !

Les quatre fédérations syndicales représentatives des Industries Electriques et Gazières se sont réunies vendredi 23 septembre pour faire le point sur la négociation salariale de Branche de la veille.

Si elles mesurent les évolutions et saluent la mobilisation des agents et le travail des négociateurs qui ont permis de les obtenir, elles sont unanimes pour constater que le compte n'y est pas !

Les employeurs doivent entendre l'urgence de combler les effets de l'inflation pour tous les électriciens et gaziers.

L'augmentation du SNB doit marquer une rupture comparable à celle qu'a connue l'inflation depuis douze mois, et les mesures éventuellement associées (anticipations de dates, mesures de grille, revalorisation de certains niveaux, et autres mesures ponctuelles...) ne doivent que compléter une augmentation très significative du SNB.

Afin de pouvoir en débattre au sein de leurs organisations et ainsi de faire avancer cette négociation dans le bon sens avec les employeurs, les quatre fédérations ont demandé le report de la date de la CPPNI du 30 septembre à la semaine suivante.

Pour ramener les employeurs des IEG à la raison, la FNME-CGT, la CFE Energies, la FCE CFDT et FO Energie et Mines appellent dès à présent l'ensemble des salariés des IEG à se mobiliser en grève lors de la prochaine journée de négociation de la CPPNI le 6 octobre 2022 (*) et soutiennent les mouvements déjà existants ou à venir dans les entreprises des IEG.

Seule une mobilisation massive permettra d'aboutir sur les légitimes revendications de tous les salariés, comme elle a déjà abouti à des résultats dans certaines entreprises de la Branche.

Les salariés méritent mieux qu'un rabaillage de leur salaire dû à l'inflation !

Paris, le 26/09/2022

() Les intersyndicales se concerteront pour définir les modalités pratiques par entreprises.*